



### **Tropicalia**

Opale Tropical Concept  
CAT-Aéroport International  
62520 Le Touquet

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Touquet, le 07/11/2019

Objet : Réponse au communiqué de presse des associations et opposants au projet Tropicalia

### Contexte :

Suite à l'obtention du permis de construire, un collectif d'associations écologistes dont le GDEAM62, demande l'abandon du projet Tropicalia.

L'équipe de Tropicalia se propose d'aborder point par point les commentaires des associations en apportant de façon factuelle les éléments de réponses.

Pour information, les associations signataires du courrier repris en objet n'ont pas contacté en amont l'équipe de Tropicalia pour échanger sur ces éléments.

• *« Ce projet, c'est la disparition de plus de 9 hectares de terres agricoles. L'artificialisation des terres agricoles est l'une des causes principales de la perte de notre biodiversité, inutile d'en rajouter pour le profit de quelques-uns. Et ce d'autant plus que les surfaces artificialisées du Pas de Calais atteignent déjà 15% contre 10 % au niveau national et que l'occupation du sol dans ce même département fait apparaître la très faible part des zones naturelles, environ 12% contre 38% en moyenne en France ».*

Effectivement, l'un des problèmes majeurs en France est l'artificialisation des terres agricoles, ce sujet a été pris en compte dès l'origine du projet. Tropicalia s'implante sur une surface de 9.3 Ha néanmoins, les surfaces artificielles ne représentent que 4 ha soit environ 40 % de cette surface. Le reste est aménagé en parc paysager avec bosquets, massifs et haies pour l'accueil de la faune locale ainsi que la sélection d'essences locales à fleurs pour renforcer l'attractivité des lépidoptères et autres insectes sur le site. Pour plus de détails, nous vous invitons à étudier de façon approfondie notre dossier d'étude d'impact mais également les réponses aux remarques de la MRAE. La ZAC du Champ de Gretz est destinée à être « bétonnée » par une multitude de bâtiments et voiries, l'implantation de Tropicalia permet de limiter fortement l'artificialisation des terres sur cette zone et ainsi de préserver au maximum l'environnement naturel. Les dessins et perspectives du cabinet d'architecture attestent de cette réalité paysagère.

• *« Ce projet, c'est encore l'accroissement d'un trafic routier local déjà bien surchargé en raison de la proximité immédiate des plages de la Côte d'Opale, c'est 500 000 visiteurs prévus chaque année, un parking de 630 places (+ 378 places "potentielles") et un ballet incessant de camions pour la maintenance de l'ensemble. »*



Ces éléments ont été pris en compte en amont du projet. Les études trafics réalisées sur base des flux visiteurs indiquent que Tropicalia ne perturbera pas significativement le trafic routier. En effet, le décalage des horaires d'ouverture et de fermeture de Tropicalia par rapport au trafic local journalier en matinée et en soirée permettra de maintenir la fluidité autour de la ZAC.

Les besoins en maintenance du projet ne nécessiteront qu'au maximum un camion par jour en moyenne pour le réapprovisionnement des marchandises.

• *« Ce projet, c'est maintenir en permanence un immense volume à 28° dans le Nord de la France. Une aberration, quelques soient les prouesses techniques, alors que le réchauffement climatique nous menace. »*

Les fondateurs du projet ont voulu dès l'origine inscrire Tropicalia dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est justement cette prouesse technologique qui permet de maintenir tout au long de l'année 26 à 28°C grâce au recyclage de la chaleur produit par l'effet de serre en transformant l'air chaud en eau chaude. C'est donc le soleil lui-même qui assurera les besoins en chaleur et non pas les énergies fossiles qui participent au réchauffement climatique. Aujourd'hui les simulations thermodynamiques réalisées sur la serre indiquent que Tropicalia exportera environ 2000 MW/h par an de chaleur sous forme d'eau chaude aux bâtiments voisins. C'est donc une économie en consommation de gaz majeure pour ses voisins et donc autant de CO2 en moins dans l'atmosphère. Tropicalia a l'ambition d'aller plus loin en devenant un démonstrateur technologique pour permettre le développement de cette innovation sur d'autres installations (serres maraichères et horticoles, bâtiments publics, centre commerciaux...) et ainsi réduire de façon drastique l'émission des gaz à effet de serre.

• *« Ce projet, c'est un immense dôme de 20 000 m<sup>2</sup>, pouvant avoir un impact lumineux matin et soir en saison hivernale, et qui entrainera une inévitable pollution visuelle même s'il est partiellement enterré. L'étude d'impact de ce projet est d'ailleurs globalement très lacunaire de l'aveu même de l'Autorité Environnementale des Hauts de France et ce dans une région à forts enjeux environnementaux (Zones NATURA 2000, ZNIEFF,...). »*

Effectivement, suite à l'avis de la MRAE sur le dossier d'étude d'impact des précisions ont été demandées sur l'aspect de la pollution lumineuse de la serre. Dans les réponses apportées en date du 12 septembre au public nous confirmons l'absence de pollution lumineuse. En effet, les horaires d'ouverture de la serre au public respecteront le cycle naturel de la photopériode et également en période hivernale. Ouverture de la serre au public en période hivernale : 9h / 17h

• *« Ce projet, c'est "exposer" hors de leurs milieux naturels des animaux et des végétaux exotiques avec le risque d'une future et délétère dispersion d'espèces exotiques dans nos milieux, protégés ou non. Le maintien en captivité d'oiseaux, de papillons, de reptiles, de poissons, .. est-il en phase avec la préoccupation de plus en plus marquée et légitime de notre population envers le respect des animaux ? La protection d'espèces tropicales en danger n'a de chances d'aboutir que sous les tropiques.*

*Pour ces raisons, d'ailleurs non exhaustives, nous dénonçons ce projet inutile, nuisible et imposé. La prometteuse innovation technique dite "Terraotherm" (récupération et stockage de la chaleur produite par la serre) pourra sans nul doute trouver ailleurs une application plus respectueuse du vivant. La promesse de 50 emplois pérennes ne saurait être un argument valable, les 54,2 millions d'euros prévus pour cet investissement pouvant être, sans difficultés, utilisés de manière bien plus rentable en termes d'emplois.*



*Ce projet, la plus vaste serre tropicale au monde d'après les promoteurs, est un non-sens absolu qui ne doit pas voir le jour !*

*Nous regrettons l'absence d'information et de concertation de la population qui fait prospérer la rumeur d'une absence d'opposition à ce projet :*

*-une enquête publique portant sur une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC du Champ Gretz) ne saurait suffire, le projet Tropicalia étant noyé dans un ensemble bien trop vaste !*

*-pas davantage ne saurait suffire la consultation publique portant sur le seul permis de construire et ne concernant que deux villages (Verton et Rang-du-Fliers).*

*Nous, associations et particuliers, demandons donc l'abandon pur et simple de ce projet ! »*

L'obtention des autorisations pour la présentation au public d'espèces animales non domestiques doit répondre à des critères et justifications très précises. L'une d'entre elles concerne la propagation des animaux (et plantes) dans le milieu naturel. Les dispositifs mis en œuvre par Tropicalia pour pallier aux risques de dissémination feront l'objet d'une étude et d'une autorisation par l'autorité compétente.

Les vocations du projet Tropicalia sont nombreuses :

- Une immersion dans le milieu tropical pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre sous les tropiques.
- Sensibiliser les visiteurs au respect de la nature par l'émerveillement.
- Véhiculer un message pédagogique environnemental.
- Centre de recherche scientifique en collaboration avec les universités.
- Programmes thérapeutiques en partenariat avec les pôles médicaux et médicaux sociaux locaux.

Tropicalia ambitionne également d'agir au niveau local dans la protection de la nature :

- En participant et favorisant les projets de protections au travers de sa future fondation.
- En devenant centre de conservation et de reproduction pour certaines espèces menacées dans le but de leur réintroduction dans le milieu naturel.
- En finançant des programmes de recherche.

L'investissement de plus de 50 millions d'euros ne semble « a priori » pas un argument valable pour seulement 50 emplois mais :

- L'investissement génèrera autant d'emplois indirect via les services externalisés (restauration et entretien).
- Les retombées économiques sur l'agglomération (hôtellerie, restauration...) permettront l'embauche dans ces secteurs.
- Le projet a été prévu dans sa réalisation pour faire bénéficier les entreprises de construction régionales.



Le projet Tropicalia est également en cohérence avec le maillage touristique local. Tropicalia contribuera à l'attractivité touristique des hauts de France, complètera Bagatelle installée à Merlimont depuis 1954, Nausicaa installée depuis la fin des années 80 et tous les espaces touristiques d'hébergement et de loisirs.

Le projet Tropicalia a été largement médiatisé afin de répondre aux besoins d'informations de la population dès le 22 mars 2018 et de nombreux articles dans la presse ont été publiés.

De plus, la consultation du public a été réalisée dans le respect de la législation. La maîtrise d'ouvrage a répondu aux questions du public en tenant compte des remarques. Les réponses ont été publiées sur internet.

Toute l'équipe de Tropicalia restera à l'écoute et sera disponible pour un dialogue avec le public et les associations.

L'équipe Tropicalia